

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0032763

Maladie

Dentaire

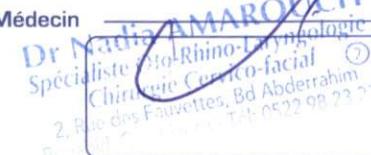
Optique

Autres

Matricule :	3707	Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	187477
Nom & Prénom :		Y.A.D.V.O.I - A.O.E.L.I.H.A.	
Date de naissance :		28 - 11 - 60	
Adresse :		422 F.7.001 N°1 7RS. ADO 19 01 02722 D. 14	
A.001 412 casa 7.72.157			
Tél. : 066.1322412		Total des frais engagés : 519,80 Dhs	

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 13 / 12 / 2013

Nom et prénom du malade : SABRI. I. A. Age: .

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : *Affection op. + veille*

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : .

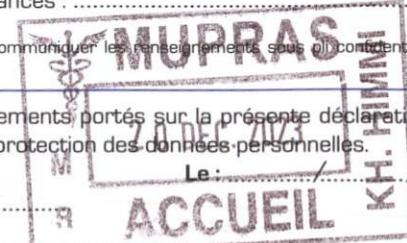
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : *JF*



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
B-12-23	MANOURE de hestation	15	400,00	<i>Dr. Abdellatif AMAROUCH Chirurgie Oto-Rhino-Laryngologie 22, Rue de la Casablanca - Tel: 0522 92 22 21</i>

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DU COMPLEXE & PARKING PRINCESSES Mamoun Mohamed - Les Princesses Jaârif Extension - Casablanca INPE: 092019835	13/12/23	119180

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of the dental				

**Dr AMAROUCH Nadia**  
**Oto-rhino-laryngologie**  
*Diplômée en Physiopathologie et exploration  
des fonctions neurosensorielles O.R.L.  
Officier Médecin (E.R) des forces armées Royales  
Ancienne résidente du Collège de Médecine des Hôpitaux de Paris*

CASABLANCA OASIS le 13/12/2023

**FACTURE**

Madame SABRI LAILA

ACTE	COTATION	MONTANT
Manœuvre de NELATON	K20	400.00
	<b>TOTAL :</b>	<b>400.00 DH</b>

*LE MONTANT TOTAL EN LETTRE : QUATRE CENTS DIRHAMS)*

Cachet et signature du médecin

Dr Nadia AMAROUCH  
Spécialiste Oto-Rhino-Laryngologue  
Chirurgie Cervico-Faciale  
2, Rue des Tabors - Route de l'Oasis 21400 Casablanca  
Rouabid, Casablanca - Tél: 0522.98.23.27

**Docteur Nadia AMAROUCH**

SPECIALISTE OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE  
CHIRURGIE CERVICO-FACIAL

DIPLOMÉE EN PHYSIOPATHOLOGIE ET EXPLORATION  
DES FONCTIONS NEURO-SENSORIELLES O.R.L

OFFICIER MÉDECIN (ER) DES FORCES ARMÉES ROYALES

ANCIENNE RÉSIDENTE DU COLLÈGE DE MÉDECINE DES HÔPITAUX DE PARIS  
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'OTO-NEURO-PHYSIOLOGIE

**Sur Rendez - Vous**

**الدكتورة نادية أماروش**

اختصاصية في أمراض وجراحة

الأذن - الأنف - الحنجرة - الوجه والعنق

طبيبة منابطة (م.ع) بالقوات المسلحة الملكية

مقيدة سابقاً بالأكاديمية الطبية بباريس

ممنوعة بالأكاديمية الدولية لذوي الوجبة، الأذن والدماغ والجهاز العصبي

**بالموعد**

**13/12/2023**

Casablanca, le : ..... الدار البيضاء، في :

**Madame SABRI LAILA**

79,80

FITOFER

1 Comprimé le matin, 1 Comprimé à 16h. Pendant 02 mois

PHARMACIE & F.  
DU COMPLEXE SPON  
DR Fatima KADIRI HASSAN  
63, Rue Mamoun Mohamed - Les Princesses  
Casablanca - Maroc Extension - 05 22 36 05 07 - 05 62 79 37 89  
Fixe: 05 22 36 05 07 - 05 62 79 37 89

PAROGUARD BAIN DE BOUCHE

1 Cuillère à café dans un verre d'eau tiède EN GARGARISME le matin, et 1 Cuillère à café le soir pendant 10 jours

40,00

PREDNI 20 MG

2 Comprimés le matin après le repas pendant 03 jours

119,80

Dr Nadia AMAROUCH  
Spécialiste Oto-Rhino-Laryngologie  
Chirurgie Cervico-Facial ①  
2, Rue des Fauvettes, Bd Abderrahim  
Bouabid, Casablanca - Tél: 0522 98 23 27

Cette prescription comporte 3 spécialités

LOT: 230613  
PER: 08/2028  
PPC: 79,80dh



LOT N°:

UT. AV:

PPV (DH):

40,00

الصيادي للطبيه واصناع